

## ACHAT D'UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE APPEL A CANDIDATURE

### 1- Préambule :

La commune de Saint-Etienne-de-Boulogne souhaite aménager des logements locatifs conventionnés qui seraient aménagés pour des personnes à mobilité réduite, dans l'optique de permettre à des habitants âgés entrant en situation de dépendance légère de rester sur la commune dans un appartement locatif correspondant à leurs besoins. Pour ce faire, elle recherche un terrain constructible et fait un appel à proposition de vente à l'attention des propriétaires potentiellement intéressés.

### 2- Description du bien recherché :

- Nature du terrain : constructible au regard des règles actuelles d'urbanisme ;
- Localisation : proximité du village impérative afin de ne pas isoler les personnes habitant dans ces logements loin du centre de vie de la commune.

### 3- Candidature:

Les personnes possédant un terrain répondant à ces caractéristiques et désireuses de le céder à la commune doivent *faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai prochain une proposition mentionnant la ou les parcelles considérées, ainsi que le prix de vente demandé.*

### 4- Eléments de choix :

Afin de garantir la plus grande transparence dans l'achat de ce terrain (choix et prix), les parcelles proposées seront sélectionnées par classement selon une note sur 20 points en fonction des critères de sélection suivants :

- Emplacement (30 % de la note globale) ;  
*Plus le terrain sera proche du centre du village, plus cette note sera élevée. La note de zéro sera éliminatoire.*
- Caractéristiques du terrain (25 % de la note globale) ;  
*Plus le terrain sera agréable (exposition au sud), facile à aménager (pas trop de pente, accessibilité, modalités d'assainissement) et d'une surface en adéquation avec les besoins, plus la note sera élevée.*
- Prix de vente demandé (45 % de la note globale) ;  
*Moins le prix de vente sera élevé, plus la note sera haute.*

Le terrain obtenant la meilleure note sera retenu.

### 5 – Sélection :

Les offres seront examinées par une commission présidée par le Maire et composée de Jean-Louis Jouve, Jérôme Le Bellego, Pascale Augstein ainsi que d'un représentant de Vivarais Habitat.

### 5- Renseignements :

Franck Brechon, [mairie.saint-etienne-de-boulogne@laposte.net](mailto:mairie.saint-etienne-de-boulogne@laposte.net), 04 75 87 11 23

Publié à Saint-Etienne-de-Boulogne, le 13 mars 2013.